

Formes et pratiques du lobbying

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J9RFPLC

Présentation

Le lobbying repose sur la capacité à observer, à rechercher, à trouver des informations et à les connecter entre elles (veille) ; il suppose aussi de bien comprendre la notion d'influence (il n'en est ni de bonne, ni de mauvaise ; il existe toutefois des « influenceurs » de génie, et des influencés dignes ou non) ; il s'ancre dans un goût pour l'échange et le partage, ce qui suppose un sens de la sociabilité. Le métier de lobbyiste ne s'improvise pas : il est fait d'usages qu'il faut décrypter. Enfin, il convient de mesurer les évolutions de ce métier, impacté par le développement des technologies de l'information, par l'irruption des réseaux sociaux et par le phénomène des think tanks (prospective), mais également d'examiner la montée en puissance d'un nécessaire encadrement juridique de son exercice (déontologie).

Situé dans une option s'adressant particulièrement à des étudiants qui se destinent au métier du lobbying, ce séminaire pratique aura moins pour objet de dresser une théorie du lobbying, que d'en présenter une méthode. Chaque cours fera l'objet d'un moment théorique et d'un moment pratique, et sera donc divisé en deux parties, l'une consacrée à l'apprentissage des grandes notions (affaires publiques, relations institutionnelles, lobbying) et à l'intervention des étudiants sous forme d'exposé ; la 2e partie permettra de rencontrer ceux qui « font » le lobbying, les acteurs qui structurent le champ de ces

métiers ; les étudiants feront ainsi l'apprentissage des différents types d'activités qui jalonnent le « parcours » d'un lobbyiste (l'assistant parlementaire, l'administrateur de commission parlementaire, le conseiller thématique d'un groupe politique, le lobbyiste « intégré », le lobbyiste en cabinet de conseil, le parlementaire, l'expert de think tank, etc). Chaque rencontre (dont certaines communes avec le Séminaire général) devra faire l'objet d'une restitution hebdomadaire sous forme d'une fiche de synthèse pour la séance suivante.

Évaluation

L'évaluation du travail des étudiants fera l'objet de 4 notes :

- Travail à faire chaque semaine (fiche de synthèse)
- Travaux présentés en cours (exposé oral)
- Un travail écrit sous forme de cas pratique (travail en groupe de 2 ou 3)
- Un oral de « fin de semestre » (fin janvier).

Il sera également tenu compte de l'assiduité et de la participation en cours.

Contact(s)

- > Vincent Figureau
vfigureau@parisnanterre.fr